



Description d'emploi

Intervenant-e au programme de prévention
dans les écoles primaires - zone sud

Description d'emploi

Titre du poste

Intervenant-e au programme de prévention
dans les écoles primaires zone sud

Supérieur(e) immédiat(e)

Directrice générale

Résumé des principales fonctions du poste

Planifier, organiser et diriger l'ensemble des activités lié au déploiement du programme de prévention d'Action Toxicomanie dans les écoles primaires des MRC d'Arthabaska, de l'Érable et de Drummond. Promouvoir le programme de prévention auprès des enseignants et des directions de la Commission scolaire des Bois-Francs et de la Commission scolaire des Chênes.

Fonctions et responsabilités

Généralités

- ✓ Promouvoir le programme de prévention auprès des commissions scolaires ainsi qu'auprès des écoles desservies;
- ✓ Coordonner et planifier les ateliers de sensibilisation dans les écoles;
- ✓ Réaliser les ateliers prévus au programme de prévention;
- ✓ Élaborer et produire des statistiques ainsi qu'un bilan des ateliers de sensibilisation réalisée au cours de l'année scolaire;
- ✓ Compléter les formalités administratives en lien avec les animations;
- ✓ Se conformer aux exigences soulevées en supervision clinique et demandées par l'employeur;
- ✓ Réaliser toutes autres tâches demandées par la directrice générale.

Exigences

- ✓ Diplôme d'études collégial ou universitaire : technique en animation, technique d'éducation spécialisée, travail social, psychoéducation, psychologie ou autres domaines connexes;
- ✓ Connaissance de la clientèle âgée entre 10 et 12 ans;
- ✓ Expérience en animation de groupe et en intervention auprès de cette clientèle un atout.

Qualités recherchées

- ✓ Initiatives, leadership et entregent;
- ✓ Grande autonomie dans l'organisation du travail;
- ✓ Facilité à créer des liens avec les jeunes dans leur milieu de vie et avec les adultes qui les entourent ;
- ✓ Sens des responsabilités et maturité;
- ✓ Connaissance en informatique (Word, Internet);

Conditions particulières

- ✓ Posséder une voiture
- ✓ Permis de conduire valide

Conditions de travail

- ✓ 32 heures semaine
- ✓ Horaire flexible
- ✓ Salaire selon l'échèle salariale en vigueur.